



vidéo : un trouble de santé mentale pour l'

La 11^{ème} révision de la Classification internationale des Maladies (CIM-11), qui devrait être publiée mi-2018, définit le trouble du jeu comme une façon de jouer (au ??jeu numérique?? ou ??jeu vidéo??) caractérisée par une altération du contrôle sur les jeux, accordant une priorité accrue au jeu sur d'autres activités quotidiennes, et la poursuite ou l'augmentation de la pratique du jeu malgré l'apparition de conséquences négatives. Pour que le trouble du jeu soit diagnostiqué, ce comportement doit être suffisamment sévère pour entraîner un trouble significatif dans les domaines personnels, familiaux, sociaux, éducatifs, professionnels ou dans d'autres domaines importants, et doit avoir été observé sur une période d'au moins 12 mois.

[En savoir plus?](#) [1]

Catégorie :

[Actualités du CCOMS](#) [2]

Source URL: <http://www.ccomssantementalelillefrance.org/?q=obsession-pour-les-jeux-vid%C3%A9o-un-trouble-de-sant%C3%A9-mentale-p-loms>

Links:

[1] <http://www.who.int/features/qa/gaming-disorder/en/>

[2] <http://www.ccomssantementalelillefrance.org/?q=agenda/actualit%C3%A9s-du-ccoms>